

CONTRE **LES COUPES** DANS NOS SERVICES PUBLICS ET PARAPUBLICS, **LUTTONS!**

La situation que nous connaissons aujourd'hui avait des éléments qui se configuraient déjà clairement en 2023. Il s'agit de la lutte entre les besoins sociaux en service public et les moyens délibérément insuffisants que le Conseil d'Etat assigne aux personnels et aux structures qui délivrent les prestations répondant à ces besoins. De cette contradiction majeure dérivent des stratégies financières, des critères de gestion, une situation générale qui attaque les prestations à la population mais aussi les conditions de travail du personnel, son statut, ses classifications et ses salaires.



TOUTES ET TOUS
À LA **MANIFESTATION DU**
JEUDI 2 OCTOBRE 2025

RASSEMBLEMENT À 18H00 À MONTBENON (LAUSANNE)
DÉPART À 18H30

Dans quels temps vivons-nous ?

Il faut saisir que dans cette période, même si les finances publiques ne sont pas entrées en déficit, la stratégie de désagrégation du service public poursuivie pratiquement depuis les années 1990, commence à avoir des conséquences systémiques.

En d'autres termes, la politique systématique d'économies, d'austérité, de coupes, met en péril le fonctionnement même et la reproduction des services publics et parapublics, menace de ruiner ses prestations, frappe au cœur son fonctionnement. Cet élément est devenu évident dans la santé publique à l'occasion du COVID et dans les secteurs subventionnés du social et de la santé. La réduction et la désagrégation du service public, autant à l'Etat que dans les secteurs subventionnés, est aussi un élément de précarisation, de fragilisation et de paupérisation sociale.

Le Conseil d'Etat joue avec le feu et il le sait

Les conséquences de cette stratégie deviennent de plus en plus évidentes au cours des deux dernières années. L'Etat est à un moment donné obligé d'intervenir pour pouvoir garder le contrôle d'une situation qui menace de désagrégation le service public, y compris dans le recrutement de la force de travail et dans la production basique des prestations. La tentative de répondre à la dégradation du service public en essayant de « limiter les dégâts » fait l'objet de marchandages ponctuels et limités à l'intérieur même de l'Etat, entre les Directions et faïtières des entités subventionnées et les pouvoirs publics subventionneurs et donneurs d'ordre. Dans ce contexte complexe, le personnel, ses organisations et ses représentations tentent de peser. Mais ils n'y arrivent que de manière restreinte.

Cette situation désastreuse, que le pouvoir pensait encore pouvoir contenir en 2023, connaît une péjoration en 2024 et en 2025. Le pouvoir y répond stratégiquement par une accélération et une extension des politiques d'austérité, des coupes, avec à la clé un étalement dans le temps voire une liquidation des mesures correctrices programmées pour 2024-2027, par exemple dans le secteur social subventionné, à hauteur de 24 millions.

De l'argent, il y en a, des tas !

L'accélération de la stratégie austéritaire en termes ponctuels et structurels est évidemment liée à la politique fiscale et de finances publiques mise en

place par le gouvernement cantonal. Le déficit des comptes de 2024 et les mesures dites de « petit équilibre – frein à l'endettement » signent cette période particulière mais nous ne devons pas oublier que tout cela prend place dans une phase longue.

Il faut également bien évaluer ce que le retour de la droite en situation majoritaire au Conseil d'Etat signifie pour la période que nous vivons aujourd'hui. En fait, la majorité de droite actuelle au gouvernement cantonal poursuit une politique qui était déjà très clairement dominante durant les dernières années.

« De toute évidence, et beaucoup de monde y vient maintenant, il faut revoir le dispositif du frein à l'endettement et utiliser les excédents qui ont été accumulés. Il s'agit là de ressources publiques qui doivent être réinjectées dans le service public et les secteurs subventionnés. »

Entre 2005 et 2023, dominant des critères de gestion qu'il nous faut bien comprendre. Ce qui exprime la conduite stratégique de cette période en termes de politique publique, c'est non seulement la réduction de la dette mais surtout la gigantesque accumulation d'excédents : une moyenne de 600 millions par an sur dix-huit années, soit 10,8 milliards. Le destin de ces sommes gigantesques est obscur. La fortune de l'Etat l'est tout autant puisqu'elle oscille, selon les sources, entre 2 et 5 milliards. Mais de l'argent, il y en a...

Il s'agit là de réserves énormes qui sont le produit direct d'une sous-financiarisation systématique du secteur public et subventionné, réduisant en qualité et en quantité les prestations, s'attaquant aux moyens et aux conditions de travail et, bien sûr, aux emplois et aux salaires.

Liquidons le «frein à l'endettement»!

La baisse de la fiscalité au profit des groupes sociaux et des individus privilégiés, 3,5% puis 7%, détermine cette sous-financiarisation systématique. Elle implique que la gestion de la force de travail, le régime du travail et de sa disciplinarisation, les conditions de travail, les effectifs et les moyens, la réponse aux besoins sociaux sont directement liés à la génération et au maintien d'excédents.

De toute évidence, et beaucoup de monde y vient maintenant, il faut revoir le dispositif du frein à l'endettement et utiliser les excédents qui ont été accumulés. Il s'agit là de ressources publiques qui doivent être réinjectées dans le service public et les secteurs subventionnés. Le Conseil d'Etat a prévu de couper pour 95 millions au titre du «petit équilibre» et prétend atteindre les 400 millions de coupes pour «équilibrer le budget» dès 2026. Non seulement cette saignée est intolérable mais de surcroît il est encore plus irrecevable d'imposer cette politique alors que de gigantesques moyens existent et sont accumulés, réserves opaques aux mains du gouvernement cantonal. C'est dans ce cadre que l'équilibre de plus en plus précaire du compromis que nous avons connu jusqu'en 2023, avec de surcroît l'adoption du 7% de réduction fiscale, mute en une situation de déficit fiscal et d'exigence en matière budgétaire. Sur ce point aussi, il faut souligner que la stratégie du Conseil d'Etat intègre désormais non seulement ce retour au «petit équilibre» (95 millions de coupes immédiates), mais le retour à l'équilibre tout court (400 millions de coupes).

Attaque contre la répartition de la richesse sociale

Il n'y a pas seulement dégradation systématique, insuffisance systémique des prestations consenties à la population, avec un mouvement de précarisation profond et multiple des conditions faites aux travailleurs-euses dans le secteur étatique comme dans le subventionné. Il y a également une répartition beaucoup plus inégalitaire de la richesse sociale dont la politique fiscale est un élément exemplaire, autant pour la fiscalité des entreprises que pour les impôts assignés aux individus.

De la RIE III à la réduction fiscale de 7% sur le revenu et la fortune, les autorités cantonales poursuivent imperturbablement une politique fiscale favorable aux groupes privilégiés. Il n'y a

donc pas seulement le programme de législature mis en place par l'actuel Conseil d'Etat à majorité de droite, mais bien une politique générale dont les excédents financiers constituent un élément incontournable.

3,5%, 7%, 12%, désastre

Pour atteindre de tels objectifs, le gouvernement cantonal doit naturellement éviter le désastre qu'impliquerait le possible succès de l'initiative des 12% de baisse fiscale portée par le Centre patronal, qui coûterait aux ressources publiques 500, voire 550 millions par année. Même avec un maintien de rentrées fiscales en relative augmentation, coupler une austérité renforcée et un tel cadeau fiscal est impossible sur le court terme – ce qui ne nous dit pas que cela ne sera pas tenté par les majorités bourgeoises sur le moyen et sur le long terme, une fois «l'équilibre budgétaire» atteint.

«La position de SUD passe par la confrontation avec cette politique d'austérité en combinant le déploiement de l'action syndicale avec les luttes qui peuvent venir de secteurs du mouvement social et du bloc populaire.»

Stratégiquement, il faut comprendre que le Conseil d'Etat entend imposer un service public encore diminué de centaines de millions par rapport à la situation de 2023. Les ballons-sondes des coupes de 20 millions dans la santé subventionnée, exemple majeur mais non unique, nous indiquent bien vers quoi nous nous dirigeons. Nous publions un SUD-Info spécial sur cette question à lire sur notre site www.sud-vd.ch. Naturellement, la conjoncture économique et les ressources fiscales peuvent donner plus ou moins de marge de manœuvre mais fondamentalement l'orientation dominante ne peut être que celle de l'austérité renforcée, des coupes systématiques.

Avancer, mobiliser, lutter

Donc, la position de SUD passe par la confrontation avec cette politique d'austérité en combinant le déploiement de l'action syndicale (salaire, conditions de travail, moyens du service public, objectifs du service public) avec les luttes qui peuvent venir de secteurs du mouvement social et du bloc populaire. Nous luttons pour un bouclier social qui garantisse les moyens de l'action publique, les prestations à la population, le salaire socialisé (subsidés, aides et rentes diverses), les conditions de travail, de salaire et de statut du personnel des services publics et parapublics. Nous voyons poindre les premiers éléments d'une résistance contre les coupes dans la santé subventionnée (défense des pôles santé et des autres structures dites périphériques). Nous avons déjà des mouvements de mobilisation sur les conditions de travail et les moyens dans le service public scolaire (mouvement des 1-2P, défense des aides à l'intégration). Nous devons faire le pari d'un approfondissement et d'une généralisation des luttes dont les débats et les décisions au Parlement cantonal ne peuvent être la clé de voûte. La mobilisation des salarié-es et la mobilisation populaire doivent prendre leur part des succès possibles contre la politique du Conseil d'Etat. Nous combattons l'austérité et les coupes dans toutes leurs manifestations, dans leur principe, dans leur plein déploiement.

C'est sur cette base que nous participerons à la rencontre avec le Conseil d'Etat le 17 septembre (dont nous rendrons compte rapidement sur le site) pour exiger l'ouverture de négociations effectives sur la situation générale décrite tout au long de ce bulletin.

D'ici au 2 octobre, en assemblée du personnel sur votre lieu de travail, discutez et votez une résolution pour dénoncer les coupes et défendre nos services publics et parapublics – modèle unitaire (SUD, SSP, FSF) à télécharger sur notre site ici www.sud-vd.ch/manifestation-contre-les-coupes-dans-nos-services-publics-et-parapublics ou en scannant le QR-code.



Demande d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez à SUD, Place Chauderon 5, 1003 Lausanne ou utilisez le formulaire en ligne en scannant qr code ci-bas.

Je, soussigné(e), désire adhérer à la Fédération syndicale SUD

Madame Monsieur (souligner ce qui convient)

NOM :

PRENOM :

Profession :

Lieu de travail:

ADRESSE EXACTE

Rue, numéro :

N° postal : Localité :

E-mail : Tél.

LIEU ET DATE SIGNATURE



www.sud-vd.ch/adhesion

(Cotisation annuelle: entre 120 CHF et 200 CHF par année)